

Intégrer l'égalité femmes-hommes dans mon projet :

Guide à destination des porteur-s.es de projets du Contrat de Ville



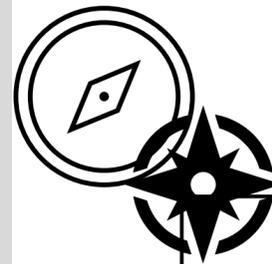
Égalité femmes-hommes, de quoi parle-t-on ?

En France comme dans le monde entier, ces dernières années ont montré que le sujet de l'égalité entre les femmes et les hommes est toujours pleinement d'actualité.

Si grand nombre de citoyens et de citoyennes prenaient l'égalité comme acquise - notamment du fait de l'inscription de l'égalité femmes-hommes dans les lois, de nombreux écarts subsistent encore.

La lutte contre les inégalités femmes-hommes est une priorité d'intervention transversale du Contrat de Ville de la Communauté d'Agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane.

À travers la Politique de la ville, la CABB ALR **agit** avec les services de l'Etat, pour favoriser l'égalité réelle entre les individus et est engagée dans cette démarche depuis plusieurs années en assurant la promotion de l'égalité notamment dans son appel à projets annuel. **Cela signifie que les porteurs de projets doivent prendre en compte cette problématique dans la construction et la mise en œuvre de leurs projets.**



Comment intégrer l'égalité dans mon projet ?

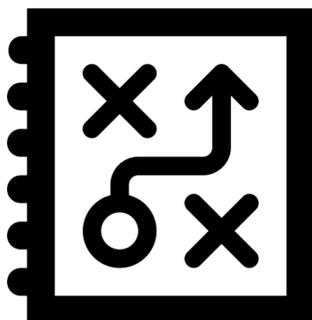


Tous les projets sont concernés ! Mais, comment faire ... ?

Afin d'intégrer l'égalité dans votre projet, vous pouvez vous aider des 7 étapes suivantes :

LES 7 ÉTAPES DE LA CONSTRUCTION D'UN PROJET :

- ↳ Le diagnostic initial
- ↳ Les objectifs de l'action
- ↳ L'organisation logistique de l'action et le choix des contenus
- ↳ Les bénéficiaires de l'action et la communication auprès du public
- ↳ L'équipe qui mène l'action et les partenaires
- ↳ Le budget dédié à l'action
- ↳ L'organisation logistique de l'action et le choix des contenus





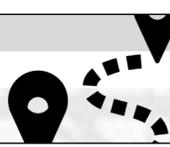
ETAPE 1 : le diagnostic initial

Il est important de faire apparaître des données par sexe pour identifier ces inégalités et prévoir des manières de les corriger dans les projets. Voici les questions que vous pouvez vous poser :

- *Mon diagnostic contient-il des données genrées ?*
- *Ai-je identifié des besoins spécifiques aux femmes/filles ou aux hommes/garçons ?*
- *Ai-je identifié des difficultés vécues par les femmes/filles ou par les hommes/garçons en raison de leur sexe ?*

Exemples de bonnes pratiques :

- Dans la présentation de son projet, une association de musique qui organise des ateliers de composition musicale réservés aux jeunes filles rappelle la faible visibilité des femmes dans la profession.
- Face à la faible participation des femmes à leurs activités sportives, un club décide de diffuser un questionnaire afin d'identifier les raisons de cette faible participation et de pouvoir apporter des actions correctrices.



ETAPE 2 : la définition des objectifs de l'action

Il est nécessaire de réfléchir aux objectifs de votre action : votre action a-t-elle pour but de viser à l'égalité entre les femmes et les hommes (action spécifique) ou cherche-t-elle à intégrer la question de l'égalité dans l'intégralité de son projet, et ce même si l'objectif principal du projet ne concerne pas l'égalité femmes-hommes, notamment en ajoutant des « petites touches d'égalité » (approche transversale) ? Voici les questions que vous pouvez vous poser :

- *Mes objectifs prennent-ils en compte les réalités genrées que mon diagnostic a révélé ?*
- *Mes objectifs ont-ils pour but de réduire les inégalités entre les femmes et les hommes ?*

Exemples de bonnes pratiques :

- Un centre social organise à l'occasion du 08 mars une sensibilisation à destination des habitant.e.s.
- Une association sportive réserve des créneaux réservés aux jeunes filles.



ETAPE 3 : l'organisation logistique de l'action et le choix des contenus

Des freins peuvent exister à la participation spécifiquement des femmes et des hommes dans un projet : horaires choisis, lieu de l'action, sentiment de sécurité, freins liés au contenu du projet. Afin de toucher un public mixte, il est nécessaire **d'identifier ces freins et de prévoir des éléments pour les contourner.**

Voici les questions que vous pouvez vous poser :

- *J'ai réfléchi au lieu qui accueille mon action au regard des problématiques entre les femmes et les hommes (accessibilité en transport en commun, accès pour les poussettes, accès à des toilettes...)* ?
- *J'ai réfléchi aux horaires de mon action au regard des problématiques entre les femmes et les hommes (garde d'enfant, travail, sentiment de sécurité la nuit...)* ?

Exemples de bonnes pratiques :

- Un festival situé à l'extérieur de la commune met en place des navettes afin de transporter les festivalier.e.s du centre-ville au lieu du festival
- Une association travaillant sur la thématique de l'insertion à l'emploi met en place un partenariat avec les crèches de l'agglomération afin de permettre aux femmes participant aux actions de faire garder leurs enfants.

Il est également important de veiller à ce que le contenu du projet ne reproduise pas en lui-même des stéréotypes ou ne contribue pas à invisibiliser la participation des femmes à certains secteurs (par exemple, dans le sport, dans l'architecture, dans la musique, etc.). Pour cela, il est utile de former les personnes en charge du projet sur les stéréotypes de sexe et l'égalité entre les femmes et les hommes. Voici la question que vous pouvez vous poser :

- *Les contenus de mon action ne véhiculent-ils pas de stéréotypes ?*

Exemples de bonnes pratiques :

- Mise en place de formations sur la lutte contre les stéréotypes à destination des encadrant.e.s du projet
- Une association d'urbanisme fait le choix d'inviter des femmes architectes qui partageront leur parcours professionnel avec les jeunes filles présentes dans l'atelier

ETAPE 4 : les bénéficiaires de l'action et la communication auprès du public

Il est nécessaire d'être attentif à la composition des publics participant à vos actions, afin de faire en sorte que ces dernières bénéficient de la même manière aux femmes et aux hommes.

Vous pouvez tendre vers des actions mixtes, c'est-à-dire avec une part égale de femmes et d'hommes dans l'action ; vers des actions en non-mixité, avec des groupes par exemple essentiellement féminins, afin de capter un public qui peut être absent des groupes mixtes, pour diverses raisons (favoriser la prise de parole des femmes, favoriser le partage d'expériences communes) ; ou encore doubler certaines actions afin de permettre la création d'un "groupe de femmes" sur une action déjà existante. Ces différentes approches peuvent être mobilisées conjointement, en fonction des besoins des publics.

Voici les questions que vous pouvez vous poser :

- *Est-ce que j'atteins une mixité dans les bénéficiaires de l'action ?*
- *L'action bénéficie-t-elle de la même manière aux femmes/filles et aux hommes/garçons (égalité/équité) ?*

Exemples de bonnes pratiques :

- Après avoir constaté une faible participation des femmes dans les groupes mixtes, une association d'escalade propose des cours réservés aux femmes.
- Un centre social réserve des places automatiquement pour le public féminin sur chaque animation et action du projet.

Par ailleurs, une attention particulière doit être portée à la communication réalisée autour des projets, notamment lorsque cette dernière vise à favoriser la participation des bénéficiaires. Les mots que l'on utilise ont des effets dans le réel. Vous pouvez pour vous aider consulter le Guide pratique pour une communication publique sans stéréotypes de sexe du Haut Conseil à l'égalité entre femmes-hommes. Voici les questions que vous pouvez vous poser :

- *Ma communication ne véhicule-t-elle pas des stéréotypes sexistes ?*
- *Est-ce que j'utilise l'écriture inclusive ?*

Mon action a-t-elle été suffisamment diffusée et via différents canaux afin d'atteindre un maximum de public

Exemples de bonnes pratiques :

- User du féminin et du masculin dans les messages adressés à tous et à toutes
- Parler « des femmes » plutôt que de « la femme », de la « journée internationale des droits des femmes » plutôt que de la « journée de la femme » et des « droits humains » plutôt que des « droits de l'homme ».
- Veiller à équilibrer le nombre de femmes et d'hommes sur les images et les vidéos

ETAPE 5 : l'équipe qui mène l'action et les partenaires

La composition des équipes des intervenant.e.s qui encadreront le projet et la présence d'intervenantes peuvent accroître la fréquentation féminine. Vous pouvez aussi former vos équipes, tant sur la lutte contre les stéréotypes que sur la lutte contre les violences sexistes, sexuelles et intrafamiliales.

Voici les questions que vous pouvez vous poser :

- *L'équipe qui mène l'action est-elle mixte ?*
- *L'équipe qui mène l'action est-elle formée à l'égalité entre les femmes et les hommes (lutter contre ses stéréotypes, détecter des situations de violences intrafamiliales etc.) ?*
- *Une réflexion est-elle menée sur l'égalité femmes-hommes dans la structure qui porte le projet ?*

Exemples de bonnes pratiques :

- Une association proposant des cours d'informatique embauche une intervenante afin de favoriser la pratique des femmes et jeunes filles.
- Un centre social forme annuellement les équipes de ses secteurs Famille et Jeunesse à la prévention et la détection des violences dans le couple et des violences intrafamiliales

Une attention particulière doit être également portée aux partenaires de votre projets et leur prise en compte de l'égalité : intègrent-ils cette question dans leurs activités ? Il est par ailleurs possible pour les porteurs de projets de construire leurs actions en lien avec des partenaires spécifiques, travaillant déjà sur les questions d'égalité entre les femmes et les hommes (Maisons des femmes, associations spécialisées, CIDFF, etc.).

Voici les questions que vous pouvez vous poser :

- *Mes partenaires sont-ils engagés sur les questions d'égalité femmes-hommes ?*
- *Mes partenaires ont-ils des équipes mixtes ?*
- *Mes partenaires participent-ils via leurs actions à lutter contre les stéréotypes de genre, favoriser la mixité et l'égalité femmes-hommes, soutenir l'autonomisation des femmes/filles ou lutter contre les violences ?*

Exemples de bonnes pratiques :

- Mise en place de partenariats avec les associations spécialisées du territoire afin de former les équipes sur l'égalité entre les femmes et les hommes
- Renforcement des partenariats avec les acteurs déjà présents sur le territoire afin de faire participer davantage de femmes bénéficiaires.

ETAPE 6 : le budget dédié à l'action

Intégrer l'égalité dans votre projet, c'est aussi prévoir d'étudier la répartition du budget qui lui est alloué ! Il peut être intéressant d'analyser vos dépenses par projets afin de mettre en lumière d'éventuelles différences de traitement entre les femmes et les hommes. En définitive, l'objectif est ici de répartir plus équitablement les crédits budgétaires. Voici la question que vous pouvez vous poser :

- *Les ressources financières profitent-elles aussi bien aux hommes qu'aux femmes ?*

Exemples de bonnes pratiques :

→ Une collectivité compare annuellement le budget attribué à chacune des actions menées avec la répartition des femmes et des hommes au sein de ces mêmes actions.

ETAPE 7 : l'évaluation de l'action

La prise en compte de l'égalité entre les femmes et les hommes dans vos projets passe aussi par la prise en compte de ce sujet dans l'évaluation des actions. N'oubliez pas d'inclure des indicateurs d'évaluation sexués. Par exemple, si l'objectif de votre action est d'avoir un public mixte, il est important de mesurer la participation des femmes et des hommes pour s'assurer qu'il n'y a pas des freins à la participation de l'un ou l'autre sexe, et le cas échéant, trouver les moyens de les contourner. Il est par ailleurs important de mesurer l'impact par sexe d'une action pour apporter des correctifs. Si l'on constate un écart important dans les sorties positives des actions pour les femmes et pour les hommes, cela permettra de réadapter le projet ou de mettre en place des actions spécifiques de correction.

Voici les questions que vous pouvez vous poser :

- *Ai-je prévu des indicateurs d'évaluation genrés ?*
- *Quelles pourraient-être les mesures correctrices à mettre en œuvre pour les actions de l'année prochaine afin d'améliorer encore la situation entre les femmes/filles et les hommes/garçons ?*

Afin de vous aider la CABB ALR vous propose une séance individualisée sur l'intégration de l'égalité dans vos projets.

L'objectif ?

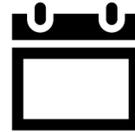
Identifier les **pistes d'amélioration** avec une consultante **spécialisée** et adapter votre projet en amont du dépôt de votre demande



Où ?
En ligne



Combien de temps ?
30 minutes



Quand ?
Le jeudi 14 octobre
de 14 h à 17h30



Comment s'inscrire ?
Veuillez sélectionner un créneau sur le lien ci-dessous. Vous recevrez un lien de connexion quelques jours avant le coaching.



La mobilisation de tou.te.s permettra d'engager un vrai changement !

<https://bit.ly/coaching14octobre>